

# Ecole élémentaire d'Hérouvillette

## Conseil d'école du 3 novembre 2016

### Personnes présentes :

Les représentantes de parents d'élève :

Mme Bogaert – Mme Marin – M Abouia – Mme Langlinay – Mme Hervieu

Les enseignants :

Mme Bénard - Mme Bourdeau – Mme Guillaume - Mr De Sa Moreira - Mme Liegeard

Les représentants de la mairie :

Mr Adam - Mr Izabel – Mme Neuville,

Animateurs périscolaire:

Bélinda Dupont et Stéphanie Kan

Les délégués des élèves:

(CP) Kan Aleyna – Pouessel Alice (CE1-CE2) – Tempéreau Rose(CE2-CM1) – Giret Ocellina (CM2)

#### 1) Les questions des délégués d'élèves

### Récréation :

Jeux de cour : les élèves demandent plus de jeux de cour : trottinettes , cordes, pelles, ballons sauteurs

*Réponse : l'équipe enseignante va racheter du matériel, les enfants devront s'engager à prendre soin des jeux de cour et respecter les règles*

*Les délégués : déposer les jouets non utilisés dans un bac*

Faire un circuit pour les trottinettes ? Baliser un tracé ? Faire des passages piétons à certains endroits de la cour ?

*Réponse : les enfants dessineront le tracé, la mairie pourra le peindre aux vacances de Noël.*

Problème des casques avec les poux

*Réponse de Bélinda: possibilité d'utiliser une bombe spray répulsive*

Jeux enterrés dans le sable et réservés pour les autres

Création d'un planning + réunion collective pour rappeler les règles

Créer la responsabilité du médiateur dans chaque classe

*Réponse de l'équipe enseignante : d'accord, les problèmes de règles seront tous revus lors de la réunion animée par les délégués.*

Interdire les cartes Pokémon, billes, toupies apportées de la maison pour éviter les problèmes.

*Réponse: on autorise les billes, on interdit les cartes Pokémon (ou autre) et les toupies.*

### Restaurant scolaire :

Ne pas emmener de jouets à la cantine + livres de bibliothèque

*Réponse : les enfants pourront prendre leurs jouets au retour en prenant leur manteau.*

Possibilité d'avoir un cuisinier + plats faits maison car frites molles et on mange toujours la même chose.

*Réponse du maire : le but de la municipalité est que les enfants mangent, il est difficile de varier davantage les plats en gardant l'équilibre alimentaire et le plaisir des enfants, on se bat contre les assiettes pleines Un cuisinier n'est pas envisageable faute d'équipement.*

Certains élèves ont retrouvé des choses dans les plats : agrafes, dent

*Réponse du maire : le directeur de la cuisine évolutive a été prévenu le lendemain, l'agrafe venait de l'outil ouvrant les boîtes, une machine a été achetée en conséquence.*

Problème pour avoir le silence dans la cantine : trouver un truc pour que cela fonctionne.

*Réponse : Les adultes encadrant les plus grands devront prendre le relais pour appuyer Karine.*

### **L'école :**

laver les coussins de la BCD pour pouvoir faire un coin lecture dans la classe des CE2 CM1

*Réponse : La mairie d'une part et l'équipe enseignante d'autre part, regardent également pour des poufs/banquettes.*

Les élèves souhaitent refaire des voyages avec nuitées.

*Réponse : La classe Amérindiens est prévue pour les CP/CE1 cette année, le voyage en Angleterre pour les CE2 CM1 CM2 se fera l'an prochain. Les voyages ne peuvent pas se faire tous les ans, cela coûte cher.*

### **Toilettes :**

Problème avec les élèves qui ferment ou ouvrent les portes + saletés, ils ne tirent pas bien la chasse d'eau.

*Réponse : l'équipe enseignante va rappeler les règles dans chaque classe.*

### **Périscolaire :**

CM2 trop de poneys, les petits aiment plus, serait-il possible qu'ils en aient plus et les grands moins ?

*Réponse : à voir dans le prochain planning pour basculer 2/3 créneaux en faveur des plus petits.*

Problème lors des changements de planning.

*Réponse : les bottes s'emmenent le mardi pour l'écurie, pas le vendredi. S'il pleut, tout est chamboulé.*

Plus de poterie, 4 séances ce n'est pas assez.

*Demande de l'équipe enseignante : Les enfants pris en APC sur le créneau poterie peuvent-ils être repris plus tard ?*

Origami c'est bien mais il faudrait de nouvelles idées de pliage.

### 2) Le rôle du conseil d'école : rappel

#### **QU'EST-CE QUE LE CONSEIL D'ECOLE ?**

Il s'agit de l'organe qui se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) La restauration scolaire;

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article **L. 216-1** ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article **L.401-4**.

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article

**L. 212-15**.

En outre, une information doit être donnée au sein du conseil d'école sur:

a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers;

b) L'organisation des aides spécialisées.

## ***Enrichissement des compétences***

Compte tenu des nouvelles compétences au conseil d'école, l'article D.411-2 du code de l'éducation a été modifiée.

- Le conseil d'école peut désormais être amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire (article L. 411-1 du code de l'éducation). Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

- Le conseil d'école donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège afin de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré, en conformité avec l'article **D. 401-4 du code de l'éducation** issu du décret conseil école-collège du 24 juillet 2013.

- Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement.

## ***QUE FONT VOS REPRÉSENTANTS ?***

Les représentants des parents d'élèves facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à votre demande. Il s'engage ainsi à être présent aux différentes réunions, il collecte des propositions, questions et remarques des autres parents d'élèves. Il participe aux votes du conseil et prend part à titre représentatif aux différentes décisions du conseil.

### 3) Le règlement intérieur

Lecture du règlement de l'école.

Le règlement 2016 – 2017 est adopté à l'unanimité.

### 4) Equipe - Effectifs pour l'année 2016-2017, organisation scolaire

| 95 élèves            | <i>Lundi</i>        | <i>Mardi</i>        | <i>Mercredi</i>                                    | <i>Jeudi</i>        | <i>Vendredi</i>     |
|----------------------|---------------------|---------------------|--|---------------------|---------------------|
| <i>CP</i><br>22      | Mme Bénard          | Mme Bénard          | Mme Bénard   | Mme Bénard          | Mme Bénard          |
| <i>CE1-CE2</i><br>25 | M. De Sa<br>Moreira | M. De Sa<br>Moreira | M. De Sa<br>Moreira                                | M. De Sa<br>Moreira | M. De Sa<br>Moreira |
| <i>CE2-CM1</i><br>27 | Mme Liégeard        | Mme Liégeard        | Mme Liégeard ou<br>Mme Guillaume<br>(1 merc sur 2) | Mme Guillaume       | Mme Guillaume       |
| <i>CM2</i><br>21     | Mme Bourdeau        | Mme Bourdeau        | Mme Bourdeau                                       | Mme Liégeard        | Mme Bourdeau        |

Nous avons également 2 AVS (aide aux enfants en difficultés) : Catherine Lafourcade qui intervient en CP et en CM2, Mme Somia Magri qui intervient en CE1-CE2 et une EVS (aide à la direction+gestion de la bibliothèque) : Michèle Frigout, à mi-temps, c'est-à-dire le lundi après-midi, le mardi matin, le jeudi après-midi et le vendredi matin.

APC : présentation de l'organisation retenue pour les APC, validée par l'IEN

5) DUER – PPMS :

DUER : Inventorier tous les risques qui concernent l'école (risques liés aux bâtiments et aux installations, aux activités, à l'environnement extérieur de l'école (PPMS), à l'absence de formation et d'information) certains risques seront à la charge des enseignants, de la mairie ou dépendent du PPMS

Risques relevés depuis le début d'année :

- Trou dans le grillage ;
- plaque glissante à l'entrée ;
- flaqué d'eau dans la cour ;
- déformation de l'enrobé.

Exercice Incendie réalisé le mercredi 5/10/2016. Pour rappel il en faut un par trimestre.

Constats : pas de chronomètre ?

*Réponse du maire : la prochaine fois ce sera chronométré*

Signal audible durant le temps de la récréation?

*Réponse de la mairie : installer une sirène extérieure. Demande de l'équipe enseignante :*

*Étendre l'information au périscolaire, même démarche à entreprendre pour les PPMS confinement et anti-intrusion.*

PPMS : Pas de nouveautés par rapport à celui rédigé les années précédentes concernant les risques majeurs : incident chimique et sismique si ce n'est un changement dans les rôles attribués. Mais la procédure reste la même.

En revanche rédaction d'un avenant concernant le risque attentat-intrusion. Présentation de l'avenant. Porte d'évacuation à laisser dégagée dans la BCD

Exercice départemental réalisé le 18/10/2016, lecture de la fiche évaluation de l'exercice

*Réponse de la mairie : serrures pour les classes commandées, portail derrière l'école opérationnel. Films sur les vitres « effet miroir » à voir car rendraient les classes sombres.*

*Solution possible: installation d'un signal lumineux dans tous les locaux et à l'extérieur*

*Remarque de la mairie: Signaler à l'Inspection qu'ils n'ont pas les numéros de téléphones des personnes du périscolaire.*

## 6) Coopérative scolaire

| Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 |                  |  |                  |
|--|------------------|--|------------------|
| CHARGES  |                  | PRODUITS   |                  |
| 60700008 - Achats de produits pour cession                             | 0,00             | 70700008 - Ventes de produits pour cession   | 0,00             |
| 61681008 - Assurances versées à l'OCCE                                 | 24,75            | 70800008 - Produits des activités éducatives   | 0,00             |
| 61810008 - Charges des activités éducatives                            | 974,06           | 74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.  | 0,00             |
| 62810008 - Cotisations versées à l'OCCE                                | 230,11           | 74200008 - Subventions d'associations  | 0,00             |
| 65000008 - Autres charges courantes                                    | 18,00            | 75000008 - Autres produits courants  | 0,00             |
| 67000008 - Charges exceptionnelles                                     | 0,00             | 75600008 - Participations volontaires des familles   | 1 570,00         |
| 68000008 - Achats de biens durables                                    | 0,00             | 76700008 - Intérêts perçus   | 0,00             |
|  |                  | 77000008 - Produits exceptionnels  | 57,00            |
| <b>TOTAL DES CHARGES (A)</b>   | <b>1 246,92</b>  | <b>TOTAL DES PRODUITS (B)</b>  | <b>1 627,00</b>  |
| <b>Résultat de l'année 2016/2017 (B-A) (+/-) :</b>                     |                  | <b>380,08</b>  |                  |
| Bilan simplifié au 31 août 2017  |                  |  |                  |
| ACTIF<br><small>Soldes des comptes au 31/08</small>                    |                  | PASSIF   |                  |
| 512 Banque (1)   | 13 190,33        | 110 Report à nouveau au 01/09/2016<br><small>(égal à l'actif/passif au 31/08/2016)</small> | 12 810,25        |
| 514 Caisse en espèces (2)  | 0,00             | Résultat de l'année 2016/2017  | 380,08           |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>13 190,33</b> | <b>TOTAL DU PASSIF</b>   | <b>13 190,33</b> |

|       |    |  | Entrées | Sorties |
|-------|----|--|---------|---------|
| 03-10 | 33 | Participation volontaire famille               | 1570,00 |         |
| 03-10 | 33 | Don Mariage                                    | 57,00   |         |
| 31-10 | 33 | Coop CE2-CM1 Cartouches chq 8733609            |         | 27,99   |
| 14-10 |    | Coop Ecole Biblioboost chq 8733610             |         | 6,00    |
| 14-10 | 33 | Coop CE2-CM1 Livres Littérature chq 8733611    |         | 11,93   |
| 14-10 | 33 | Coop Ecole Poste chq 8733612                   |         | 18,00   |
| 21-10 | 33 | Coop CE1-CE2 Livres littérature chq 8733613    |         | 40,94   |
| 17-10 |    | Coop Ecole CD OLIFAN chq 8733614               |         | 28,50   |
| 18-10 |    | Coop CP - CE1 Classe Déc La Mazure chq 8733615 |         | 858,70  |
| 18-10 |    | Coop Ecole Cotisation OCCE                     |         | 254,86  |

## 7) Périscolaire

Plus d'activités manuelles.

*Réponse de la mairie : cela demande beaucoup de fournitures, un coût élevé*

→ *Remarque de l'équipe enseignante : Peut être réfléchir sur des réalisations éphémères/des produits non finis, des créations artistiques (ex : histoire), jeux de société, création d'un jeu de société à échelle humaine.*

## 8) Conseil école-Collège

Assurer la liaison entre le CM2 et le collège dans le cadre du nouveau cycle 3.

Premier conseil école-collège réalisé le 3/10/2016.

Lecture du compte-rendu et du programme d'actions pour 2016-2017

## 9) Sorties scolaires – projets

## PISCINE

**CE1-CE2 (Classe de Mr De Sa Moreira) et CM2 (Classe de Mme Bourdeau) : le jeudi de 14h30 à 15h00**

(départ à 14h00 – retour vers 15h30), Du 15 septembre au 8 décembre

**CP (Classe de Mme Bénard) et CE2-CM1 : aux mêmes horaires** Du 5 janvier au 23 mars

Concernant l'EPN, voici les créneaux attribués.

On a eu la chance de bénéficier de 1 créneau supplémentaire et peut-être un deuxième ce qui répartit les classes comme ça :

les CM2 sont partis : du 10/10/2016 au 14/10/2016 travail autour du codage informatique et du théâtre forum sur des scènes faisant appel à la laïcité et à la solidarité par rapport à des problèmes rencontrés dans la vie de tous les jours.

CE2-CM1 : du 14/11/2016 au 18/11/2016

CE1-CE2 : du 24/04/2017 au 28/04/2017

Sortie de Noël : La mairie offre-t-elle un spectacle de Noël ?

*Réponse : oui*

Bus : KEOLYS: 280€

Concert les OLIFAN au cargo le jeudi 15 décembre 2016 à 14h00 : 282€

Projets :

- participation des enfants au marché de Noël par le biais de la Farandole. Au moins 2 demies journées banalisées afin de préparer les décorations à vendre : le lundi 7 nov AM , le mercredi 9 nov et le lundi 21 si besoin. Nous aurons besoin de parents afin de nous prêter main forte.
- Classe Amérindienne pour les CP CE1.

### 10) Questions diverses et travaux

#### TRAVAUX

Retour sur le mail du 22/09/2016 pour lequel Mme Bourdeau n'a obtenu aucune réponse.

Subvention de Mme Ameline ?

*Réponse de la mairie :*

- les barrettes numériques vont être installées dans la classe des CE1 CE2 + pose du film blanc envisageable sur panneau en bois. RDV mardi 08/11 avec M. De Sa Moreira pour organiser la pose.
- problème d'internet dans le bureau : un câble sera installé à la place des prises CPL
- 8 PC arrivés en mairie ce jour, 50 % financés par subvention de Mme Ameline/ 50 % par la mairie. Ils seront installés la semaine prochaine.

Classe verte : Toujours ce problème d'éclairage ( depuis nov 2014) peut-être essayer de le résoudre lors de l'installation du vidéo projecteur ?

*Réponse de la mairie : il va falloir tirer un câble. Pour le 4<sup>e</sup> vidéoprojecteur, ce sera vu au budget mairie l'an prochain.*

Installation de tiroirs pour les bureaux ?

*Réponse de la mairie : oui, ils seront achetés et mis en place pour Noël.*

Thermostats radiateurs ?

*Réponse de la mairie : il faut changer les radiateurs.*

Bureau : toujours les tiroirs

*Réponse de la mairie : oui*

ECOLE : piste d'élan pour le sable ? Accordé lors d'un conseil d'école ultérieur mais toujours pas fait.

*Réponse de la mairie : cela sera vu mardi 08/11 également*

Assainir les WC extérieur ? Forte odeur d'égout récurrente

Panneau d'affichage supplémentaire ? Déjà accordé lors du conseil d'école n°3 de l'année précédente

*Réponse de la mairie : oui, 1/3 de plus que l'existant niveau taille*

Remerciement aux parents élus de l'année 2015-2016 pour leur investissement, leur dynamisme.

Remerciement à la Farandole pour toutes les actions menées au profit des élèves.

Remerciement à la mairie et aux employés communaux qui réagissent rapidement lorsqu'on les sollicite.

Le cahier de liaison école/mairie fonctionne bien.

Prochain conseil d'école : le jeudi 2 mars à 17h30